

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 11 avril 2014

Service instructeur

Service du Développement économique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

N° CP-2014-4-2-4

Service consulté

Haute-Alsace Tourisme Agence de Développement Touristique

AIDE EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

Résumé : Il est proposé d'attribuer :

- une subvention plafonnée à 7 000 € à M. et Mme Robert ROTHENFLUG pour la création d'un meublé de tourisme à MURBACH,
- une subvention plafonnée à 7 000 € à M. Bernard GRUENER pour la création d'un meublé de tourisme à ORBEY.

Un dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, commun aux deux Départements, a été mis en place depuis le 1^{er} janvier 2009 afin d'encourager l'amélioration qualitative de l'offre alsacienne de meublés de tourisme et chambres d'hôtes classés et labellisés.

Deux dossiers sont soumis à votre examen dans le présent rapport et dont vous trouverez le détail dans le tableau joint en annexe. Le montant total des subventions susceptibles d'être attribuées s'élève à 14 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'attribuer deux subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 14 000 € ;
- de prélever les crédits correspondants sur le chapitre 204, fonction 94, nature 20422, programme F241 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

**DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 AVRIL 2014**

**Hébergements – Meublés de tourisme et chambres d'hôtes
PROGRAMME 2014**

Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant subventionnable retenu	Taux	Montant de la subvention	Label	Nombre d'équipements
M. et Mme ROTHENFLUG Robert Création d'un meublé de tourisme à MURBACH HEB04234	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
M. GRUENER Bernard Création d'un meublé de tourisme à ORBEY HEB04235	35 000 € (plafond)	20 %	7 000 € (plafond)	Gîtes de France	1
Total	70 000 €		14 000 €		2

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.